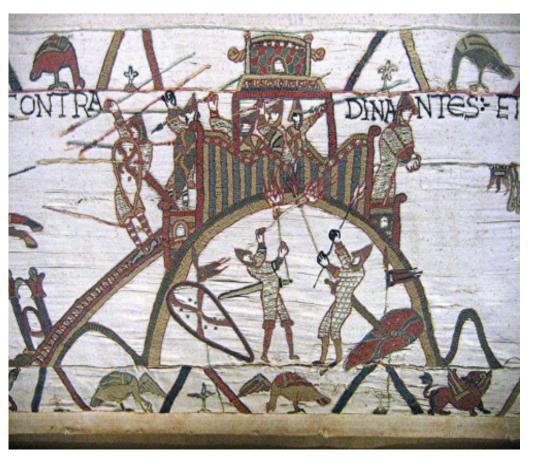
La France au Moyen Âge : de Clovis à Louis XI - approfondissement -



Séance 7:

La France capétienne (Xie - XIIe s.): Le roi, les seigneurs et les châteaux

La France au Moyen Âge : de Clovis à Louis XI

```
/CM M. Charageat :
```

- LE HAUT MOYEN ÂGE (fin Ve-Xe s.)
- 1. La Gaule mérovingienne
- 2 et 3. L'ordre carolingien
- 4. L'église carolingienne
- (5. Le tournant de l'an Mil)

LE MOYEN ÂGE CENTRAL (XIe-XIIIe s.)

- 6 et 7. La France Capétienne (XIe-XIIe s.)
- 8. Le règne de Saint Louis (1226-1270)
- 9. Le royaume de France au XIIIe s.
- LE BAS MOYEN ÂGE (XIVe-XVe s.)
- 10. Le temps des crises
- 11 et 12. La genèse de l'État moderne

1 Le roi, le seigneur et le château

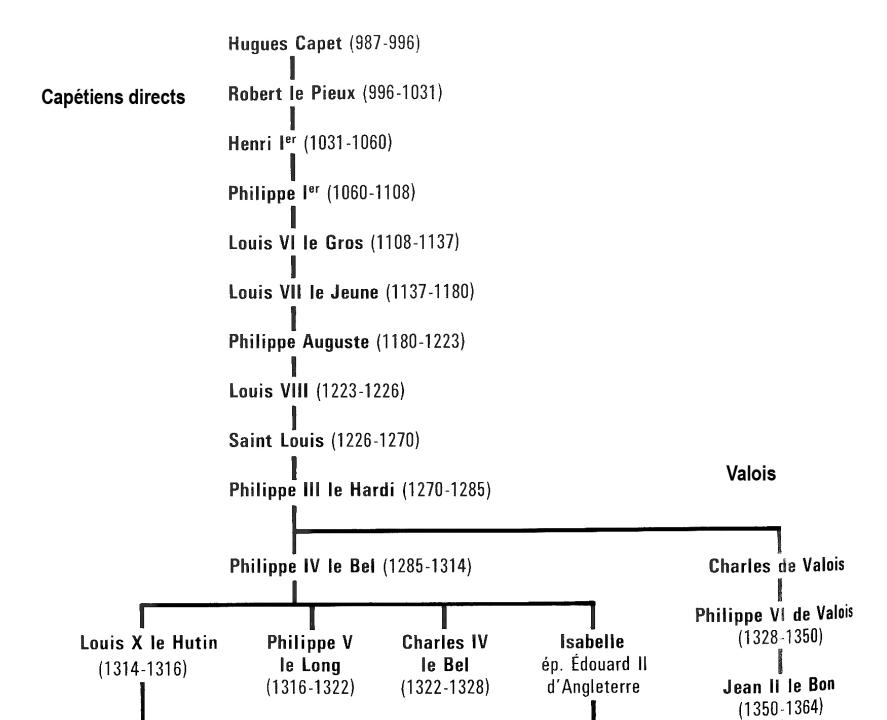
2 textes

Orderic Vital, *Historia Ecclesiastica*. Livre XI, § 34-35. D'après Marjorie Chibnall, *The Ecclesiastical history of Orderic Vitalis*, vol. VI, Oxford, 1978, p. 156-159.

Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. et trad. par H. Waquet, Paris, 1929, p. 131-141.

1.1.Louis VI et ses vassaux, au début de son règne (avant et vers 1108)

Aussi, parce que le roi Philippe, atteint par l'âge et la maladie, avait laissé décliner son pouvoir princier et parce que la justice royale était devenue trop faible pour punir les tyrans, Louis fut tout d'abord obligé de demander l'aide de tous les évêques par tout son royaume pour mettre fin à l'oppression des bandits et des rebelles. En conséquence, les évêques mobilisèrent les communautés du peuple de France et obligèrent les prêtres à aider et à accompagner le roi au combat ou pour un siège en portant les bannières et en conduisant tous leurs paroissiens.



...Après le décès du roi Philippe, Louis régna et, immédiatement prenant le bâton du pouvoir avec plus d'assurance, prit l'initiative et prépara la défaite des séditieux. Tout d'abord, il mit le siège devant Le Puiset et attaqua Hugues, bel homme mais diabolique, avec une grande force de chevaliers. Dans son château, bandits et hors-la-loi y trouvaient leur repaire favori, commettaient des crimes indicibles et refusaient d'être détournés de leurs méfaits même sous la menace de la colère du roi ou même sous les menaces et les anathèmes de l'évêque. Un jour, alors que l'armée du roi poursuivait Hugues, qui fuyait devant elle, sur un chemin étroit, celui-ci se trouva en face d'Anselme de Garlande, le chef (princeps) de l'armée des Français, qui le mit à terre en le percutant avec sa lance et le tua aussitôt ... »

1.2.Louis VI s'empare du château de Hugues du Puiset (1111)

Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. et trad. par H. Waquet, Paris, 1929, p. 131-141.

....la condamnation de Hugues ayant été prononcée par défaut, le roi s'en vint à Toury avec un grand ost et réclama dudit Hugues le château dont il se trouvait dépossédé par jugement. Celui-ci refusant de sortir, le roi, sans retard, se hâte d'attaquer le château et y applique son ost, tant chevaliers que gens de pied. Ce ne sont partout que balistes, arcs, écus, épées : c'est la guerre. Vous eussiez vu et pu admirer tour à tour une pluie de flèches, le feu scintillant des heaumes qui, sous les coups répétés, lancent des éclairs, les écus subitement et étrangement brisés et troués.

Dès que les ennemis se trouvent poussés par la porte dans le château, de l'intérieur s'abat sur les nôtres du haut des archères et de la palissade une singulière grêle et presque intolérable, même pour les plus audacieux. Les assiégés, démontant les poutres et lançant des pieux, commencent une contre-attaque sans pouvoir la mener à bonne fin. [...] Nous avions préparé des chars, les chargeant d'immenses tas de bois sec, mêlés à de la graisse et du sang coagulé, matière prompte à donner des flammes. En effet, ces genslà étaient excommuniés et absolument voués au diable. Les nôtres en force mettent ces chariots contre la porte à la fois pour y allumer un feu qu'on ne puisse éteindre et pour se mettre eux-mêmes à l'abri derrière les tas de bois.

Tandis qu'on s'efforce à l'envi, non sans péril, les uns d'allumer le feu, les autres de l'éteindre, le comte Thibaut, à la tête d'un ost nombreux de chevaliers et de gens à pied, donne l'assaut au château d'un autre côté, à savoir du côté qui regarde Chartres. Se souvenant des torts qu'il a subis, il se jette dessus avec un grand élan, il excite les siens à monter par la pente escarpée du retranchement, mais il a la douleur de les voir descendre encore plus vite, bien plus, s'effondrer ; ceux qu'il force à ramper vers le haut avec précautions et comme inclinés, il les aperçoit qui, couchés sur le dos, tombent en bas la tête la première et il cherche à se rendre compte s'ils ne rendent pas l'âme sous le poids des masses de pierre qui les poursuivent. Les chevaliers qui, de toute la vitesse de leurs chevaux, faisaient tout le tour du château pour le défendre, accablaient de coups en survenant inopinément ceux qui s'accrochaient de leurs mains à la palissade ; ils les massacraient et les faisaient tomber lourdement du haut en bas du fossé.

Et déjà, les mains étant rompues et les genoux paralysés, l'assaut s'était presque assoupi quand la forte, que dis-je, la toute-puissante main du Dieu tout-puissant voulut qu'on le reconnût pour l'unique auteur d'une si éclatante et si juste vengeance. Les communautés des paroisses du pays étaient là. Dieu suscite le vigoureux souffle d'héroïsme d'un prêtre chauve, à qui il fut donné, contre l'opinion des hommes, de pouvoir accomplir ce qui, pour le comte en armes et pour les siens, se trouvait impossible. Se couvrant par devant d'une planche toute simple, de vil prix, il monta rapidement, le front nu, parvint jusqu'à l'enceinte et, se cachant sous les plaques de couverture qui y avaient été adaptées, il les défaisait peu à peu. Satisfait de travailler en liberté, il fit signe aux hésitants, restés à ne rien faire dans la plaine, de lui prêter assistance. Ceux-ci voyant un prêtre sans armes jeter courageusement à bas la clôture, s'élancent armés, appliquent aux clôtures leurs haches et tout ce qu'ils ont d'instruments de fer, les coupent, les font voler en éclats. rudesse.

Ainsi, admirable marque de la céleste décision, comme si étaient tombés les murs d'une seconde Jéricho, à la même heure, après qu'eurent été rompues les barrières, les osts du roi et du comte firent leur entrée. Par suite, un grand nombre des ennemis ne pouvant ni dans un sens ni dans l'autre éviter l'attaque des nôtres qui accouraient en masse de-ci de-là, furent vite surpris et traités avec rudesse.

Quant aux autres, et Hugues lui-même, voyant que le château intérieur malgré le mur dont il était ceint ne suffisait pas à les garantir, se replièrent sur la motte, dans la tour de bois qui la couronnait. Frappé de terreur à la vue des traits menaçants de l'ost qui s'acharnait contre lui, il se rendit sans retard. On le retint captif dans sa propre demeure avec les siens et misérablement couvert de chaînes, il connut ainsi toute l'étendue de la ruine que l'orgueil enfante. Le roi maître de la victoire emmena avec lui les prisonniers nobles, butin digne de la majesté royale. Puis il commande de vendre publiquement le mobilier et toutes les richesses du château et de mettre le feu au château lui-même.



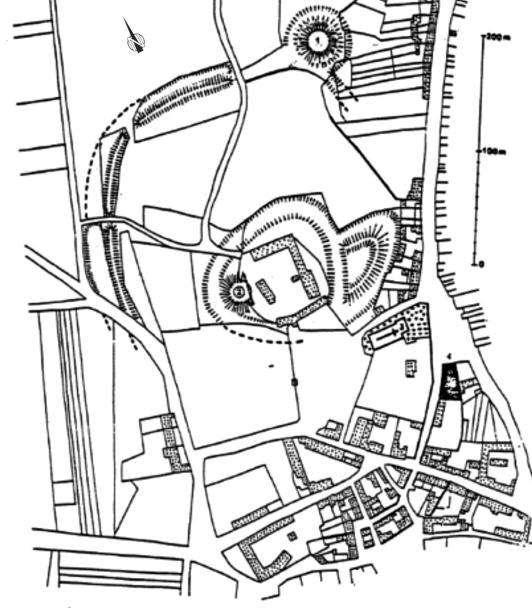


Le siège du château du Puiset. (British Library, Royal 16 G VI f. 291)

Diplôme de Louis VI de 1111 Archives Nationales (AE-II-1608)

Le château du Puiset Source :

Fournier Gabriel, « Le Château du Puiset au début du XIIe siècle et sa place dans l'évolution de l'architecture militaire », Bulletin Monumental, 122, 1964, p. 355-374.



PIG. 1. — LE CHÂTEAU DU PUISET D'APRÈS LE PLAN CADASTRAL DE 1839, UN RELEVÉ SUR LE TERRAIN ET LES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Traits renforcés : limites de parcelles qui reproduisent le tracé de remparts ou de fossés aujourd'hui détruits. — Traits interrompus : tracé reconstitué des enceintes du xué siècle. Les surfaces pointillées correspondent aux surfaces bâties en 1839.

motte abandonnée lors du second siège. — 2 : motte du château intérieur. — 3 : église entourée de son cimetière. —,4 : mare occupant l'emplacement de l'ancien fossé.

2. Lignage chevaleresque et château

Corpus de textes tirés de Lambert d'Ardres, *Histoire des comtes de Guines* (Lamberti Ardensis *Historia comitum Ghisnensium*) éd. J. HELLER, *MGH*, *SS*, 24, Hanovre, 1879, chapitres 90 et 91 et 127

Entre années 1120-1180

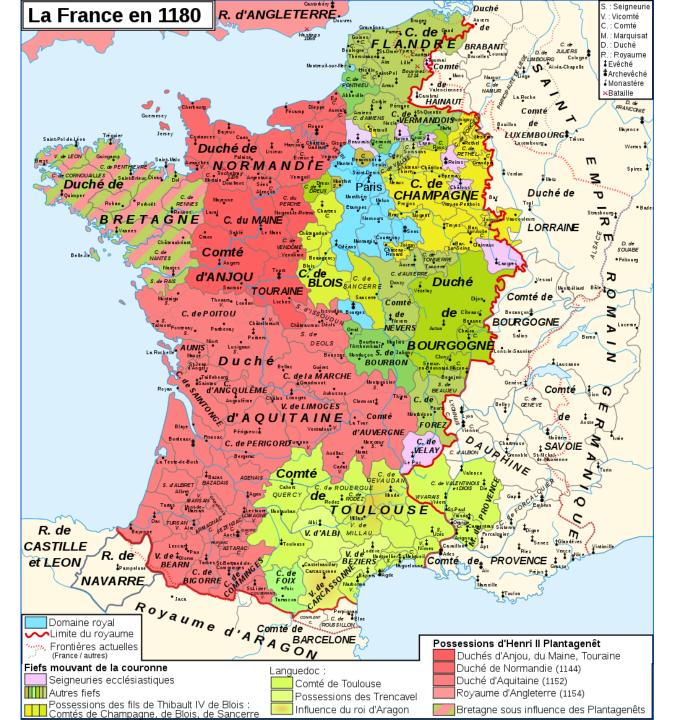
Auteur: Lambert d'Ardres, **clerc** au service de la famille des comtes de Guines (<u>chapelain</u>), il connaît donc les personnages

Destinataire : Arnoul, auquel il est nécessairement favorable, et qui est même le commanditaire de l'œuvre

Nature de de l'Histoire des comtes de Guines : Littérature généalogique, biographies, histoire extrait

Date de rédaction : toute fin XIIe s., donc à quelques années seulement de distance des différents événements.

Contexte: Moment où l'aristocratie développe une idéologie propre, avec la chevalerie, la littérature généalogique voire les romans courtois





Seconde famille de Guînes (issue des châtelains de Gand)

1137-1169 : **Arnould ler** (fils de Wenemar de Gand et de Gisèle de Guînes), épouse Mahaut de Saint-Omer (°v.1115 †?)

Béatrix de Guines (°v.1140 †?) Baudouin II de Guînes (°v.1135 †2 janvier 1205)

1169-1205 : **Baudouin II**, épouse Christine de Marck (°v. 1140 †2 juillet 1177) parents de

Adeline de Guînes (°v.1160 †?)

Mabilia de Guînes (°v.1165 †?)

Arnould II de Guînes (°v.1170 †1220)

=devient : **1205-1220 : Arnould II de Guînes, châtelain de Bourbourg à Ardres, seigneur d'Ardres**, seigneur de Tourcoing (1194-1220), épouse Béatrice de Bourbourg (°v. 1175 †1214

2.1. L'éducation du jeune Arnoul

Comment son fils Arnoul fut mis dans la maison du comte de Flandre :

Nous allons maintenant parler d'Arnoul, fils aîné du comte Baudouin, à qui notre ouvrage est destiné. Arnoul passa son enfance près de son père. Lorsqu'il eut acquis la mâle vigueur de l'adolescence et fréquenta de ci de là bordes et tournois, il fut confié au vénéré et mémorable prince de Flandre le comte Philippe pour s'instruire diligemment et s'imprégner des coutumes et des devoirs chevaleresques. A cela, il fut considéré pour son mérite comme le premier parmi les jeunes gens de la noblesse flamande. En effet, bien qu'il n'eût pas encore reçu la colée de chevalerie, il était cependant actif aux armes, enclin à la vertu et à la probité, célèbre par son engouement à la cour, prompt à rendre service, large presque jusqu'à la prodigalité. Il avait le visage gai et d'une beauté telle qu'il surpassait tous ceux de son âge à la cour ;

avec cela doux envers tous, affable, gracieux en toutes choses et pour tous, et tous en convenaient. Après quelques années, son âge et l'excellence de sa loyauté future, déjà évidente, exigèrent qu'il soit adoubé et fait chevalier. Il voulut avant toute chose plaire à son père et lui réserver la gloire première de sa chevalerie : bien que le très révérend prince Philippe, gloire de la Flandre, ait désiré le faire chevalier et pourvoir aux dépenses et aux armes nécessaires à cet état, Arnoul prit congé de lui sagement, usant de toutes ses qualités natives, et retourna près de son père à Guines avec son ami Eustache de Salperwick.

Comment Arnoul fut fait chevalier:

Le comte son père montra par des signes très manifestes combien l'arrivée de son fils le remplissait de joie. Il convoqua ses fils, ses connaissances, et ses amis à la cour de Guines, le jour de la Pentecôte. Il donna à son fils, qui ne répliqua point, la colée chevaleresque et le consacra homme accompli par le serment du chevalier l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1181. Avec Arnoul, il gratifia aussi Eustache de Salperwick, Simon de Nielles, Eustache d'Esque, et Wallon de Prove, des attributs des vœux de la chevalerie dont il prit pour lui les dépenses. Tous ensemble, éclatant de joie, ils passèrent ce jour solennel en un festin de très riches et très délicates nourritures et boissons.

Arnoul, à peine revêtu des vêtements du chevalier, prit la chose à cœur et contenta les ménestrels, les mimes, les gens d'aventure, les conteurs, les bouffons, les jongleurs et tous ceux qui invoquaient son nom de telle sorte qu'il obtint en retour leur louange et leur reconnaissance. Alors que tout ce qu'il pouvait avoir et demander il l'accordait d'une main libérale pour ne pas dire prodigue, donnant tout par petits morceaux, de son bien, de celui accordé par les siens et échangé par les autres, à peine ne lui resta-t-il que luimême. Le jour suivant, il fut reçu dans l'église de sa ville d'Ardres, toutes cloches sonnantes, en grande procession, par les moines et clercs chantant à Dieu pour sa gloire « honneur et vertu de la Trinité » et par le peuple clamant et exultant de joie. A partir de ce jour, le comte fréquenta les tournois et parcourut de nombreuses provinces pendant presque deux ans, sans aucune aide ni protection de son père. Il eut pour compagnon inséparable Eustache de Salperwick.

Comment Arnoul, devenu seigneur d'Ardres, prit pour frère d'armes et compagnon Eustache Barbier :

Malgré le comte son père, Philippe de Montgardin devint son conseiller. Il poussait fréquemment Arnoul, pour ne pas dire sans relâche, à réclamer à son père Ardres et ce qui lui revenait de l'héritage maternel. Après de nombreux jours de pourparlers et de discussions, on aboutit cependant à ce résultat : Arnoul obtint Ardres et Colvède, bien qu'il leur manquât quelques dépendances. Son père l'avait d'abord trouvé quelque peu ingrat, mais le fils apaisa bientôt l'affection paternelle et, sur le conseil de Baudouin et du comte de Flandre Philippe, il prit près de lui un homme noble expert dans les armes, sage et discret dans le conseil, Arnoul de Cayeux, qui fut comme son mentor et son guide dans les tournois et les affaires requérant conseil.

Comme celui-ci ne pouvait toujours et sans relâche être partout avec lui, il lui donna son neveu, très ardent aux armes, qui avait été auparavant le frère d'armes et le compagnon du jeune Henri d'Angleterre, pour être son maître et directeur. Arnoul, peu de jours après, sans même consulter son père et ses frères lui donna en fief perpétuel Helbedinghen près de Licques ; Eustache de Salperwick et Hugues de Malny furent aussi ses compagnons et frères d'armes inséparables. Henri, fils de Henir de Campagne et tous les assidus aux tournois de la terre de Guines vinrent à lui, le reconnaissant comme seigneur et comme chef. Il leur offrit d'une main libérale tout ce qu'il put, et au-delà, et il les mena et les entraîna dans les tournois. Philippe de Montgardin était dans son intimité lorsqu'il revenait dans son pays et l'incitait à la vertu dans le badinage et le jeu.

Avant de succéder à son père comme comte de Guînes (en 1205 à 35 ans) le futur Arnoul II est donc devenu **châtelain** : il a reçu de son père un château entré dans sa famille sous le « règne » de Manassès Ier de Guînes dit Robert (°v.1075 †18 décembre 1137) représentant de la première famille de Guînes

Ce château avait été fondé par **Arnoul le Jeune** sgr d'Ardres dont Lambert raconte la vie et la fondation du château

La cupidité d'Arnoul mena à sa perte (assassiné par une révolte de ses sujets)

2.2. La construction du donjon d'Ardres (vers 1120)

Comment Arnould fit une grande et belle maison dans le castrum d'Ardres en voici la description.

Ensuite, la paix étant faite et ratifiée entre Manassès, comte de Guines, et Arnould, seigneur d'Ardres, celui-ci fit faire sur la motte d'Ardres, grâce à l'admirable travail des charpentiers, une maison de bois qui surpassait toutes celles construites en ce même matériau dans la Flandre d'alors.

Ce fut un artisan de Bourbourg, un charpentier du nom de Louis, presque l'égal de Dédale par son habileté professionnelle, qui la fabriqua et la charpenta. Il la dessina et la fit presque comme l'inextricable labyrinthe, resserre après resserre, chambre après chambre, logis après logis, continuant par les celliers puis par les magasins à provisions ou greniers, édifiant la chapelle à l'endroit le plus approprié, en haut dans la partie orientale de la maison.

Il y aménagea trois niveaux, superposant chaque plancher à bonne distance l'un de l'autre, comme s'il les suspendait en l'air.

Le premier niveau était à la surface du sol : là se trouvaient les celliers et les magasins à grains ainsi que les grands coffres, jarres, tonneaux et autres mobiliers domestiques.

Au deuxième niveau, il y avait l'habitation où se réunissait la maisonnée. S'y trouvaient les offices, celui des panetiers et celui des échansons, ainsi que la grande chambre où dormaient le seigneur et sa femme et, attenant à celle-ci, une pièce fermée servait de chambre ou de dortoir aux servantes et aux enfants. Dans la partie la plus reculée de la grande chambre il y avait une sorte de cabinet séparé où, au point du jour, le soir, en cas de maladie, pour faire des saignées ou encore pour réchauffer les servantes et les enfants sevrés, on avait l'habitude d'allumer le feu.

À ce même étage, la cuisine faisait suite à la maison : elle avait deux niveaux. En bas étaient mis les porcs à l'engraissement, les oies destinées à la table, les chapons et autres volailles tout prêts à être tués et mangés. En haut vivaient les cuisiniers et les autres préposés à la cuisine ; ils y préparaient les plats délicats destinés aux seigneurs, ainsi que la nourriture quotidienne des familiers et des domestiques.

Au niveau supérieur de la maison il y avait des chambres hautes. Dans l'une dormaient les fils du seigneur, quand ils le voulaient ; dans une autre ses filles, parce qu'il le fallait ainsi ; ailleurs, les guetteurs, les sergents et les gardes prêts à intervenir s'assoupissaient à l'occasion.

Des escaliers et des couloirs menaient d'étage en étage, de la maison à la cuisine, de chambre en chambre et aussi de la maison à la loge, dont le nom venait de logos qui veut dire discours – et c'est à juste titre car les seigneurs avaient coutume de s'y asseoir pour d'agréables entretiens –, comme de la loge à l'oratoire ou chapelle, comparable par ses sculptures et ses peintures au tabernacle de Salomon..

Une motte castrale : la forteresse de Dinan dans la Broderie de Bayeux



2.3. Le meurtre du seigneur Arnoul d'Ardres

Il s'agit de fixer dans la mémoire une version des faits celle d'un partisan de la victime et de montrer le meurtre à la fois comme résultant d'un jugement divin et comme un acte infame commis par des inférieurs désireux d'éliminer celui qui n'est ni un bon maître ni un bon seigneur. Il n'est pas contestation de l'ordre établi mais volonté d'éliminer le tyran dans l'espoir d'avoir un meilleur seigneur à sa place.

De fait, le meurtre est décrit

- 1 comme un acte prémédité : soit une conspiration
- 2 comme étant mérité par la victime
- 3 mais sans encourager le geste à être reproduit ...sinon comme une menace possible pour les autres mauvais seigneurs....

2.3. Le meurtre du seigneur Arnoul d'Ardres

Comment Arnoul le Jeune a été tué par des serfs et des assassins infâmes entre tous.

Son mari, Arnoul le Jeune, autant il était cher et agréable aux chevaliers, prompt et dévoué au service des princes de Guînes au moins, ses seigneurs supérieurs, autant il était terrible et altier avec ses inférieurs par une certaine sauvagerie propitiatoire. De ce fait, certains de ses serfs et de ses sujets, ses familiers cependant et ses cuisiniers, et d'autres de leur race exaspérante et mauvaise, conspirèrent pour le tuer et se conjurèrent pour le faire mourir. Un jour donc, Arnoul sortit d'Ardres le matin lors de la fête solennelle des Saints-Innocents ; il s'éloignait vers Brêmes, comme s'il voulait entendre au moins une messe, en se tenant en dehors de l'église.

Car il était interdit aux chanoines et aux prêtres d'Ardres de célébrer les mystères en sa présence ; et ce tant qu'il serait à Ardres parce que cité à venir en jugement en présence de l'évêque de Morinie, il restait contumace et rebelle, méprisant d'obéir et pour cela frappé d'une sentence rigoureuse de l'Église et d'excommunication. L'un des traîtres infâmes et des scélérats comptant au nombre de ceux qui complotèrent pour le faire mourir, accourt vers lui et presse le pas.

Mentant à la manière de Judas, le traître le plus perfide et le plus indigne qui soit, il lui dit qu'il avait vu et entendu, dans le bois Fulbert, le long de la route qui mène à Norhout, un riche paysan en train de couper le chêne le plus haut de tout le bois. Comme Arnoul était, nous l'avons dit, avare et cupide, cruel et tyrannique envers ses sujets, il pensait et espérait qu'il obtiendrait beaucoup d'argent d'un paysan qui n'existait pourtant pas. Il part au bois Fulbert seul à seul avec le traître, pour ne pas être aperçu du paysan.

Alors qu'il se hâtait, seul à seul avec l'homme, par un sentier très étroit vers le son que faisaient les traîtres en martelant le chêne, comme si c'était vers le son de la cognée du paysan en train de couper le chêne, le traître qui le suivait sortit un gourdin qu'il avait caché dans le bois pour perpétrer son crime prémédité. Hélas, Seigneur, hélas ! Il jette de son cheval et renverse au premier coup porté sur la tête le chevalier chevaleresque, la gloire de la chevalerie, le bel homme au regard des fils enfants des Flandres. Les autres se hâtent, complices et coupables avec lui d'une si grande traîtrise ; ils jetèrent leurs mains sur lui, sortirent des coutelas et des poignards des plus impitoyables, et ils l'égorgèrent sans pitié. Son cheval, comme s'il redoutait les terribles assassins, s'enfuit effrayé et retourne à Ardres (....)

Victime	Sauvagerie propitiatoire	Prompt et dévoué/seigneurs >
	Fête des Saints Innocents	Terrible et altier/ <
	Messe	
	En dehors de l'église	Contumace et rebelle
	Sentence rigoureuse	Cruel et tyrannique
	Excommunication	Avare-cupide
	Avare -cupide	_
	•	Chevalier chevaleresque
		La gloire de la chevalerie
		Le bel homme
Meurtriers	Mentant à la manière de Judas	Serfs
	Traître perfide et indigne	Inférieurs-sujets
		Race exaspérante et mauvaise
		Assassins infames.
		Conspirèrent <i>pour le tuer</i>
		Conjurèrent <i>pour le faire mourir</i>
		Traîtres infames
		Scélérats
		Complotèrent <i>pour le faire mourir</i>
		Crime prémédité
		Terribles assassins
		impitoyables